

Faits saillants #3

En suivi de l'ADD du 12 novembre 2024

Informier :

- ✓ [Guide professionnel et pédagogique](#)
C'est un outil très complet qui aborde plusieurs facettes de notre profession.

- ✓ **Recommandation de modifications des statuts du S.E. Lac (CSQ) :**
[Voir les modifications](#)
Il y aura une assemblée générale pour présenter, discuter et officialiser la recommandation. Les modalités vous parviendront prochainement.

- ✓ **Formulaire de déclaration SST**
Nous sommes conscients qu'il peut être répétitif dans certains cas de compléter les formulaires. Malheureusement, il est parfois nécessaire d'en avoir plusieurs avant que des mesures soient mises en place.
[Déclaration d'accident du travail](#)
[Déclaration d'un accident ou incident violent](#)
[Formulaire de la fiche de prévention](#)

- ✓ **Application MaCSQ**
Nous vous invitons à télécharger l'application MaCSQ sur vos appareils portables. Vous pourrez facilement prendre connaissance de nos actualités locales dont le message lorsqu'il y a une pénurie de personnel enseignant.
[Apple store](#)
[Google store](#)

- ✓ **Fonds de solidarité FTQ:**
Nous avons maintenant trois responsables locaux :
Olivier D-Simard (olivier.d.-simard@cslsj.qc.ca)
Guillaume Girard (guillaume.girard@cslsj.qc.ca)
Éric Paradis (eric.paradis@selac.ca)

Ils entameront un blitz au cours des prochaines semaines. Les établissements visités seront publicisés et les personnes déléguées seront avisées prochainement.

N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vos besoins concernant le Fonds de solidarité FTQ ou communiquez avec le Centre syndical au 418 662-7692 ou info@selac.ca

✓ **Syndicalisation des stagiaires**

Un mouvement de syndicalisation des stagiaires en éducation est en cours. La CSQ nous sollicite pour une cueillette d'information sur les stagiaires dans nos établissements. Les maîtres associés seront interpellés pour compléter un court formulaire. Merci d'aider les stagiaires à faire reconnaître leur contribution à l'éducation de nos jeunes.

✓ **Projets pédagogiques particuliers (PPP)**

Le ministre de l'Éducation désire augmenter considérablement le nombre d'élèves du secondaire dans les PPP. À titre d'exemple, il y avait en 2023-2024, 44% des élèves du secondaire qui y participaient. La cible pour 2026-2027 est à 75%. Il ne faut pas se surprendre que vos directions vous interpellent pour travailler à l'élaboration d'un PPP. Le syndicat n'est pas contre, mais il faut respecter les balises prévues dans la loi et nos encadrements. Faites-nous part de vos projets et il nous fera plaisir de vous soutenir pour leur réalisation.

✓ **Principe Jordan**

Le Principe de Jordan est une mesure du gouvernement fédéral qui finance du service pour les élèves issus des Premières nations. L'élève visé par cette mesure bénéficie d'un service déterminé en nombre d'heures. Cette mesure est dédiée à l'élève et le nombre d'heures alloué doit lui être réservé au complet. Par conséquent, le personnel enseignant devrait être informé du nombre d'heures dont son élève bénéficie pour sa mesure. Nous donnerons davantage d'information dans notre prochaine édition du journal syndical. Entre temps, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Vous désirez obtenir de l'information ou des précisions sur l'un ou l'autre de ces sujets? N'hésitez pas à communiquer avec nous : 418-662-7692. Il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.